

Article 21 du Règlement

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**L'OPPORTUNITÉ DE NOMMER UN CHARGÉ D'AFFAIRES AU NICARAGUA**

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, selon le premier rapport du Comité spécial sur le processus de pacification en Amérique centrale à faire l'observation pour respecter l'esprit de l'Accord Esquipulas II et pour encourager les négociations de ce rapport, les États-Unis devraient mettre fin à leur embargo économique contre le Nicaragua et cesser de s'opposer à l'octroi de prêts au Nicaragua par les institutions financières internationales. En outre, il faudrait encourager les États-Unis à maintenir leur décision de ne plus fournir une aide militaire aux Contras.

Le Comité recommande comme solution minimale à l'insuffisance de la représentation canadienne de nommer un chargé d'affaires au Nicaragua, parce que les relations entre le Nicaragua et les États-Unis ont empiré et le rôle du Canada est devenu très important.

J'exhorte le gouvernement d'agir rapidement sur les recommandations du Comité dans l'intérêt de la paix.

* * *

[Traduction]

LE TOURISME**L'IMPORTANCE DE LA FORMATION DANS LE SECTEUR DES SERVICES**

M. Arnold Malone (Crowfoot): Monsieur le Président, aucun pays n'a plus de splendeur que le Canada. La beauté de cette magnifique terre se manifeste dans chaque région.

En outre, chaque région révèle un caractère unique du point de vue du paysage et de la culture, ce qui fait de notre pays la terre la plus intéressante au monde.

Nous avons le bonheur de posséder de nombreuses ressources naturelles et de magnifiques paysages qui contribuent à la merveille et à la grandeur du monde. Nos villes sont modernes, vivantes et excitantes. Nos innombrables lacs et rivières contiennent le cinquième de l'eau douce du monde.

Notre pays possède ce que le monde entier souhaite voir. Les citoyens d'un grand nombre de pays brûlent d'explorer notre terre de paix et de beauté.

Et pourtant, nous ne semblons malheureusement pas servir les touristes avec l'excellent savoir-faire qui serait de mise. Par conséquent, je demande à tous les échelons de gouvernement de participer davantage à la formation dans le secteur des services, afin que nous puissions accueillir tous les touristes de qualité que cette terre mérite tant. Notre objectif devrait être de faire du Canada le pays que l'on désire le plus visiter au monde.

[Français]

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE**ON DEMANDE DE L'AIDE POUR LA CIRCONSCRIPTION DE GLENGARRY—PRESCOTT—RUSSELL**

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, le 30 juin dernier le Programme de développement industriel régional, mieux connu sous le nom de PDIR du gouvernement fédéral, prenait fin. Ce bon programme avait été établi, naturellement, par le gouvernement libéral au début des années 1980.

Monsieur le Président, il ne reste donc aucun programme fédéral ayant pour but d'encourager l'industrie de s'établir dans les régions rurales de l'Est et du Nord de l'Ontario.

Même s'il est vrai de dire que l'Ontario se porte bien, la situation chez nous dans Glengarry—Prescott—Russell n'est pas si rose. La région de Prescott, par exemple, souffre toujours d'un taux de chômage inacceptable d'au-delà de 12 p. 100.

Je sais que le ministre de l'Expansion industrielle régionale est présentement en négociation avec son homologue provincial de l'Ontario, visant à établir une entente-cadre pour le développement des régions de l'Ontario.

Pour ma part, je suis déjà intervenu auprès du ministre, et je l'encourage à établir un tel programme afin de développer l'Est de la province. Glengarry—Prescott—Russell a besoin de l'aide du gouvernement fédéral, et j'implore le gouvernement conservateur de rétablir un bon programme, comme le gouvernement libéral l'avait fait dans le passé.

* * *

[Traduction]

LES PERSONNES ÂGÉES**LES CAS D'EXPLOITATION**

M. Andrew Witer (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, les citoyens âgés du Canada constituent l'une de nos ressources les plus importantes et, malheureusement, l'une des plus vulnérables. Après avoir apporté une contribution inestimable à la société, un grand nombre d'entre eux sont maintenant menacés de mauvais traitements.

On a signalé des cas où des citoyens âgés ont été maltraités par des propriétaires, retenus prisonniers dans leur propre maison ou forcés de remettre leurs maigres pensions à des parents peu scrupuleux.

Le mois dernier, à Toronto, des représentants du gouvernement et de groupes communautaires se sont réunis pour élaborer une stratégie à cet égard. Ils ont proposé que l'on modifie le Code criminel, que l'on renseigne davantage le public et que l'on accroisse la recherche et la collecte de données sur ces cas.

Je demande instamment au ministre d'État (Troisième âge) (M. Hees) et au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) d'engager toutes les ressources nécessaires et de chercher à obtenir la collaboration de tous les échelons de gouvernement afin de faire disparaître l'exploitation des personnes âgées au Canada.